

Jean-Noël ALETTI

## Les réflexions de saint Paul sur l'Église Difficultés et propositions

**B01C (14h)** • Jeudi de 19h30 à 21h30  
du 7 novembre au 19 décembre

Les difficultés affrontées par les premières communautés furent nombreuses, en particulier celles relatives à leur identité – en relation aux communautés juives et aux nombreux autres groupes de l'époque.

Comment Paul a-t-il aidé les communautés qu'il avait fondées à percevoir leur identité, comment en a-t-il énoncé les composantes essentielles et à en déterminer les implications, quels modèles a-t-il proposés et comment furent-ils compris et reçus ?

Autant de questions essentielles pour les premières générations et plus encore pour l'Église de notre temps.

On commencera par présenter les questions méthodologiques, en particulier l'histoire des deux derniers siècles concernant l'approche de l'ecclésiologie paulinienne, soulignant les difficultés et les moyens de les surmonter.

Ensuite on verra quels modèles Paul a choisis pour décrire l'Église, dans les lettres dites authentiques et dans celles qui lui sont attribuées : ce panorama devra faire l'objet d'une interprétation, tenant compte de l'époque où Paul expose ses idées mais aussi montrant ce qu'il y a de décisif pour l'Église d'aujourd'hui, plutôt bousculée dans ses certitudes.

### Modalités d'inscription

L'inscription aux cours est obligatoire et se fait avant de participer aux enseignements. Elle doit être accompagnée de son règlement.

Le Centre Sèvres se réserve la possibilité d'annuler un cours si le nombre d'inscrits est insuffisant. C'est pourquoi il est important de s'inscrire dès que possible.

L'inscription se fait :

- par internet sur le site du Centre Sèvres : [centresevres.com](http://centresevres.com)
- par courrier : envoyer le bulletin d'inscription (téléchargeable sur le site) dûment rempli et accompagné du règlement
- sur place : auprès de l'accueil ou du secrétariat

*NB : Aucune inscription ne peut être prise par téléphone ou par mail.*

### Droits d'inscription

- ♦ Formation continue : s'adresser au secrétariat.
- ♦ Réduction de 75 % aux étudiants de moins de 26 ans sur justificatif, 50 % aux demandeurs d'emploi sur justificatif, 50 % à l'un des conjoints pour l'inscription d'un couple au même cours.
- ♦ Si vous désirez soutenir financièrement le Centre Sèvres, vous pouvez payer un tarif de soutien dont le montant est laissé à votre appréciation.

Tarif : 143 €

Consulter le site

Cette consultation est recommandée pour être informé des modifications éventuelles apportées au programme ou des diverses manifestations organisées au cours de l'année.

